

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2015

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2765)

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N ° SPE673

présenté par

M. Bonnot et M. Gandolfi-Scheit

à l'amendement n° SPE|634 de M. Ferrand

ARTICLE 17 BIS

Supprimer l'alinéa 14.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il ne paraît pas cohérent de vouloir améliorer l'accès aux offices et de prévoir que de nouveaux offices seront créés pour ceux qui sont déjà nommés et à seules fins de faire des arrangements personnels.